

## Rapport annuel 2016

impressum – les journalistes suisses

à l'attention de l'assemblée des délégués

---

1. Introduction du président
  2. Introduction du directeur
  3. Le comité
  4. Le secrétariat central
  5. Le forum des président/es
  6. L'assemblée des délégués
  7. Les membres d'impressum
  8. Activités d'impressum (protection juridique, CCT, licenciements, réforme des structures, stratégie, lobbyisme)
  9. impressum au sein des institutions nationales et internationales / Partenariat
  10. Communication
- 

### 1. Introduction du président

cc Solidarité à l'épreuve et rapports de force inégaux sont les maîtres-mots de l'année écoulée marqués par de nouveaux défis pour **impressum**.

Solidarité avec les autres organisations professionnelles et syndicales. La crise dans le monde de la presse a connu une accélération ces derniers mois, renforçant la nécessité de revoir les stratégies et resserrer des alliances. Entamées en février 2016, les discussions quant à un renforcement des rapports qu'**impressum** entretient avec syndicom et le SSM, ses partenaires dans le magazine « Edito » mais aussi avec l'Association suisses des journalistes spécialisés, restent d'actualité en dépit du constat que l'envie de rapprochement est à géométrie variable. Dans les faits, **impressum** et syndicom collaborent déjà de manière intensive sur plusieurs dossiers. L'an dernier, leurs intérêts ont convergé par exemple lors du soutien de journalistes touchés par des restructurations mais aussi dans le cadre d'accords ponctuels, comme celui conclu avec Ringier sur la saisie du temps de travail. **impressum** et syndicom sont surtout sur le même bateau face aux éditeurs dans la tentative de restaurer un contrat collectif (GAV) en Suisse alémanique. D'autres scénarios pourraient être envisagés, notamment une intensification de la communication commune sur certains grands enjeux, même si pour l'heure l'option la plus réaliste ne va pas au-delà de la création d'un toit commun, laissant chaque organisation totalement autonome.

L'autre facette de 2016 est le rapport de force entamé au sujet de la tentative de ressusciter le contrat de travail alémanique, le GAV. Les éditeurs réunis au sein de Verband Schweizer Medien (VSM) sont venus compliquer la tâche d'**impressum** alors que l'on croyait que le contexte global était devenu plus favorable du fait de la volonté du VSM de reprendre langue au chapitre des relations contractuelles, ainsi qu'il l'avait fait savoir lors de son assemblée de 2015. Or ces mêmes éditeurs ont fait dépendre la réouverture du dossier GAV, gelé depuis 2004, du départ d'**impressum** du VSM, au moins temporairement. Prudente, notre organisation a fait valoir sa présence historique au sein du VSM pour décliner la suggestion. A l'heure où ces lignes étaient écrites, nul ne pouvait savoir comment évoluerait la situation, dans l'attente d'un tête-à-tête entre le président d'**impressum** et le président du VSM.

Un rapport de force, plus problématique pour les journalistes cette fois, est celui amené par les féroces restructurations entreprises tambour battant au sein du groupe Tamedia en Suisse romande mais aussi dans le groupe AZ Medien. Sur l'arc lémanique l'opiniâtreté des négociateurs d'impresum a permis de limiter les dégâts. L'existence d'une CCT romande a certainement contribué à «humaniser» quelque peu les discussions entre les partenaires sociaux, d'autant que Médias Suisses, pendant romand du VSM, avait garanti la non-dénonciation de cette convention en 2016. Les licenciements qui surviendront trois mois plus tard au sein du groupe RASS (Ringier Axel Springer Schweiz), ex-membre de Médias Suisses et dénonciateur de la CCT, renforcent l'impression que la CCT continue d'offrir de l'espoir, même s'il s'avère ténu et fragile.

Inutile de dire que ces événements ont largement alimenté les débats du Comité central. Certains de ses membres, dans la mesure où ils président aussi une section au cœur de l'actualité «violente» ont été particulièrement mis à contribution sur le terrain, qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Au fil des mois, s'est forgée la conviction qu'une réévaluation du travail du Comité central et, plus globalement, des objectifs d'impresum s'imposait. Un chantier important a été ouvert: une relecture de la charte de l'organisation dans le sens d'un document de travail pouvant servir à l'élaboration d'une nouvelle stratégie dans le courant de 2017. Le mandat donné à un consultant zurichois d'analyser la raison de la baisse des effectifs d'impresum - 1500 membres en moins en 15 ans, soit une perte supérieure à 20% - va également dans cette direction.

Cette stratégie ne saurait ignorer l'action de lobbying d'impresum, qui s'est intensifiée avec la constitution de l'intergroupe parlementaire «Journalisme et démocratie» dont le point d'orgue a été l'événement organisé en septembre 2016 en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard. Le succès de cette manifestation incite à ne pas relâcher la pression sur le pouvoir politique à l'heure où le débat sur le service public et l'aide à la presse prend une ampleur inédite.

L'auteur de ces lignes ne saurait achever ce rapport sans une pensée reconnaissante et émue pour Daniel Suter, son prédécesseur à la présidence d'impresum, décédé le dernier jour de l'an, à qui 400 personnes ont rendu un vibrant hommage lors de ses obsèques à Zurich. Il tient aussi à remercier de manière appuyée l'ensemble du personnel du secrétariat central qui a su rester vaillamment sur le bateau au milieu des turbulences. Rue Hans Fries à Fribourg, impresum dispose de nouveaux locaux, plus rationnels et centraux. Reste que tout déménagement requiert un effort à la fois physique et d'adaptation, celui d'impresum et de sa tonne de documents n'ont pas fait exception. Dans la fournaise de l'été 2016, l'équipe s'est dévouée sans compter. Un grand coup de chapeau à elle!

## 2. Introduction du directeur

*uth* Les journalistes produisent l'information, les entreprises médiatiques en règlent la facture. C'est ainsi que vont les choses pour beaucoup de collègues et ceci, je l'espère, encore pour un bon bout de temps. Or, il va sans dire que ce modèle d'entreprises médiatiques vacille fortement, et personne ne sait combien il en restera d'ici quelques années. Cependant, une chose est sûre et certaine : le démontage va bon train. Des mesures d'économie insidieuses de l'Aargauer Zeitung, le titre „L'Hebdo” éliminé chez Ringier et des suppressions d'emplois chez différents titres du groupe Tamedia – ce ne sont que quelques exemples de ce qui nous a occupé ces derniers mois.

Nous avons mobilisé toutes nos forces pour les négociations de plans sociaux, conseils juridiques, campagnes de protestation et lobbying dans le but de réduire la suppression d'emplois, obtenir de bonnes conditions de départ et aider les collègues à faire valoir leurs droits.

Mais même avec tout ça, nous ne pouvons empêcher les licenciements d'un nombre croissant de collègues qui se retrouveront dans un monde du travail où l'on supprime beaucoup d'emplois et n'en crée guère des nouveaux, surtout en ce qui concerne les anciens titres bien connus. Les libres quant à eux font l'amère expérience que leurs honoraires sont de plus en

plus minables et ne permettent plus une base d'existence digne de ce nom. Mais comment les journalistes peuvent survivre, si les entreprises médiatiques n'ont plus d'argent pour les rémunérer ?

Or, les journalistes pensent plus loin. Nous le savons tous, le flot d'information amène un besoin croissant d'informations fiables et vérifiées. Beaucoup parmi nos collègues font preuve de créativité en se lançant dans des nouveaux projets dont on connaît déjà des exemples : Project R donne de l'espoir, sept.info fonctionne depuis un bon bout de temps déjà et Online-reports s'est établi bien avant la crise. Et un nombre croissant de projets attendent d'être lancés. Ce sont des projets des journalistes devenus entrepreneurs : non seulement ils produisent l'information, mais se chargent aussi de sa diffusion, ils cherchent des solutions pour que leur produit apporte assez d'argent, pour que le vrai journalisme puisse rester une profession sérieuse dont on peut vivre décemment.

impresum fait également partie de ce changement d'esprit. Fin 2016, le comité a décidé la création d'une communauté de travail pour les collègues désirant être journalistes-entrepreneurs. L'assemblée des délégués 2017 décidera de la création de cette communauté qui pourra dès lors commencer son travail. Ce réseau aura comme objectifs la promotion de l'échange, le débat sur les différents modèles d'entreprise, la création de services pour entreprises journalistiques comme par ex. la certification pour garantir au client final la sérieux du journalisme. En outre, il représentera les intérêts communs des journalistes-entrepreneurs vis-à-vis des autres entreprises et fera entendre leurs voix aussi au niveau politique. Et il y a urgence: promotion médiatique, avantages fiscaux, licences de logiciels, protection du droit de la concurrence, protection des sources, droit pénal ou droit d'auteur – ce ne sont que quelques domaines juridiques qui sont à la traîne de notre évolution.

Nous nous réjouissons de pouvoir entamer ce travail !

### 3. Le comité

*uth* Lors de l'AD 2015, Christian Campiche, membre du comité et jusqu'à lors vice-président, a repris la présidence de son prédécesseur Daniel Suter. Après l'AD commença la deuxième année du mandat de Christian Campiche. En collaboration avec le comité, le secrétariat central et notamment avec le nouveau président d'impresum Vaud Edgar Bloch, il a tout d'abord rétabli en 2015 la cohésion d'impresum en Romandie. En 2016, sa préoccupation principale était le rapprochement de l'association et ses sections au niveau national, rapprochement également préconisé par le projet de la réforme des structures, refusé de justesse par l'AD 2015. Christian Campiche poursuivait cet objectif avec des contacts personnels intenses auprès des comités des sections. Emiliana Salvisberg, membre du comité, a repris le poste de vice-présidente de son prédécesseur Vito Robbiani (Associazione Ticinese dei giornalisti) qui a démissionné pour des raisons familiales. Ont été élus nouveaux membres du comité Natascha Fioretti (Associazione Ticinese dei giornalisti) et Viktor Parma (impresum Berne). Les autres membres restent inchangés (par ordre alphabétique): Edgar Bloch (impresum Vaud), Sarah Ganzmann (Presseverein beider Basel), et Jean-Luc Wenger (Association neuchâteloise des journalistes). Après leur mandat de 2 ans, ils ont tous été confirmés lors de l'AD 2016.

Selon son mandat statutaire, le comité s'est réuni à plusieurs reprises afin de prendre les décisions nécessaires quant aux objectifs stratégiques et aux priorités d'impresum. Il a surveillé en outre les affaires courantes et les finances d'impresum sur la base des rapports et comptes qui lui ont été soumis par le secrétariat central.

### 4. Le secrétariat central

#### 4.1 Personnel

*uth* Au secrétariat central, les trois collaboratrices administratives Maria Piller, Maria Gross et Nadja Thalmann se partagent une charge de travail de 200%, les trois secrétaires centrales Dominique Diserens, Nathalie Weber et Janine Teissl 230%, Marion Moussadek chargée de la communication pour la Suisse romande 20% ainsi que le directeur Urs Thalmann 80%, le taux d'occupation total du secrétariat central se montant ainsi à 530%. Pour compenser le congé

maternité de Nathalie Weber ainsi qu'une réduction temporaire du temps de travail d'Urs Thalmann, la collaboratrice juridique Estelle Seiler est venue soutenir le secrétariat central jusqu'au mois de juin 2016, à savoir à 100% au mois de janvier et à 30% de février à juin. Une secrétaire centrale en moins ainsi que la réduction du taux d'occupation total effectuée pour la fin de l'an 2015 se fait sensiblement remarquer; par exemple on se voyait contraints à externaliser certaines tâches, les membres ayant recours au service juridique devaient s'arranger d'attentes plus longues ou encore la présence réduite du secrétariat central auprès des rédactions, des sections ou des organisations partenaires. Les secrétaires sont toutes responsables de divers tâches et dossiers, en règle générale elles sont donc très sollicitées. Or, le nombre de membres en baisse réduit les ressources financières, mais pas le travail du secrétariat central puisque les membres se trouvent dans une situation professionnelle de plus en plus instable, ce qui engendre un plus grand nombre de cas juridiques ou des litiges collectifs.

## 4.2 Protection juridique

*jt/nw/dd* Durant l'exercice écoulé, un grand nombre de membres ont fait appel au service juridique de l'association.

Les demandes et les litiges concernent encore et toujours le droit du travail, le droit du mandat et le droit d'auteur. De plus, les secrétaires centrales Dominique Diserens, Janine Teissl, Nathalie Weber et, jusqu'en juin 2016, Estelle Seiler ainsi que le directeur Urs Thalmann fournissent régulièrement des renseignements quant aux salaires et honoraires, assurances sociales, protection de la personnalité et à l'éthique médiatique.

Très fréquents étaient en 2016 les conseils aux membres concernant la saisie du temps de travail, ceci suite à la révision de l'art. 73a et 73b l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1) et à nos dénonciations des entreprises médiatiques auprès des inspections du travail. En juillet 2016, impresum et syndicom ont réussi d'élaborer et signer de façon très simple et constructive une convention avec Ringier concernant une saisie simplifiée du temps de travail, ce qui est un signe positif pour la collaboration. Malheureusement, les autres maisons de presse ont du mal à mettre en œuvre l'ordonnance 1 modifiée et les systèmes de saisie établis sont souvent difficiles à utiliser.

En 2016, nous avons déclaré une vingtaine de nouveaux cas à l'assurance des frais de justice, nombre un peu plus élevé par rapport aux deux ans écoulés, mais toujours assez bas au vu des 300 cas traités. Même si l'environnement économique s'avère de plus en plus difficile pour nos membres, on peut trouver une solution extrajudiciaire pour la grande majorité des litiges.

En Suisse romande il y a eu une centaine de cas juridiques de moyenne à grande importance. Des cas comme toujours de licenciements abusifs (y compris de rédacteurs en chef). Des accompagnements d'employés dans des situations difficiles de travail qui se sont étalés sur des mois, comprenant pour certains l'accompagnement aux ressources humaines de l'entreprise, ou bien le coaching de personnes avant des entretiens de mise au point. Certains cas se sont terminés par le départ du travail, avec négociations de conventions de départs, mais pas pour tous. Certaines situations se sont améliorées aussi. Il y a eu des cas moins dramatiques comme le coaching pour des augmentations de salaire (on indiquera que les cas pouvaient concerner des titres comme Femina, ou bien Radio Chablais ou encore la Télé).

En Suisse romande, il y a eu beaucoup de cas de Libres, comme des ruptures de collaboration, la récupération d'honoraires impayés, le non-respect du droit d'auteur. Pour certains cas de rupture de collaboration, il a fallu faire recours à l'assurance protection juridique, les éditeurs restant de marbre devant les demandes des Libres qui voient une partie de leurs revenus disparaître. Pour des Libres, on a eu aussi des cas de refus d'accréditation, situations dans lesquelles on appelle directement l'organisateur de l'événement pour régler avec succès les cas.

Il y a eu aussi des cas de droit pénal. Face à une plainte pénale ou à une situation relevant du droit pénal, très vite on demande un avocat à l'assurance protection juridique afin que le membre soit défendu tout de suite par un avocat.

On doit aussi noter qu'une affaire collective, comme la restructuration chez Tamedia cet automne, donne lieu aussi au traitement d'une multitude de situations individuelles, ce qui n'a pas manqué cet automne avec une vingtaine de cas supplémentaires.

## 5. Le forum des président/es

*uth* Les président/es des sections d'impresum se sont réunis à Berne le 16 septembre 2016. N'ayant aucune fonction officielle, le forum est toutefois une plateforme importante d'échanges entre les sections elles-mêmes et entre les sections et le comité d'impresum. Les président/es des sections y trouvent l'occasion d'interroger le comité sur la suite des différents projets et le comité utilise le forum surtout pour mesurer l'impact de ses décisions stratégiques. Le forum se tient selon les besoins une ou deux fois par an. En septembre 2016, les participants ont essentiellement abordé les restructurations menaçantes dans les entreprises médiatiques, la communication d'impresum, la baisse de l'effectif des membres et les problèmes de ressources qui y sont liés, la collaboration rapprochée avec d'autres associations et les négociations GAV annoncées par Schweizer Medien ainsi que l'avenir de la CCT en Romandie. En outre, à la fin du forum, les président/es ont souligné la valeur qu'ils attribuent à cette manifestation.

## 6. L'assemblée des délégués

*uth* L'AD 2016 a été organisée par la section JVAS - Journalistenverein Aargau-Solothurn, faisant de la ville de Soleure le point de rencontre des délégués d'impresum le 18 mars. JVAS est encore une fois chaleureusement remercié de l'hospitalité et du programme très apprécié. Un nombre remarquable de délégués y ont participé jusqu'en soirée, appréciant l'histoire, le charme et les curiosités de la ville contés par des guides expérimentés, ville où le chiffre magique 11 est le chiffre plus élevé même sur les cadrans de montre. La journée s'achevait à la microbrasserie du «Öufi-Bier». L'assemblée se déroulait de manière très organisée. Ce sont surtout les thèmes de la collaboration rapprochée avec SSM et syndicom, l'évolution de la campagne GAV et les efforts de recrutement de membres présentés par la commission qui ont alimenté les discussions. C'est avec regret que l'assemblée des délégués a pris note de la démission du vice-président Vito Robbiani (journaliste cinéaste, Tessin) pour des raisons professionnelles et privées; elle a honoré son engagement durant toutes ces années par un vif applaudissement. Un point culminant de l'AD était certes l'élection en tant que membres d'honneur de Peter Studer, journaliste et ex-président du conseil suisse de la presse, et de Bertil Galland, accompagnée de chaleureux applaudissements.

## 7. Les membres d'impresum

### 7.1 Développement des effectifs

*mg/uth* Alors que la perte de 160 membres de 2015 à 2016 fut sensiblement plus élevée, de 2016 à 2017 on constate la baisse désormais habituelle d'une centaine de membres par an.

### Evolution du nombre des membres des derniers ans par catégories

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
AM	4'664	4'590	4'506	4'435	4'372	4'324	4'318	4'248	4'193	4'087	3'980	3'820	3'718
AO	156	142	131	131	124	121	111	111	123	141	134	127	125
KA	163	134	109	93	98	78	57	62	56	26	36	35	32
FM	846	814	791	773	786	784	807	799	773	717	686	639	616
HO	7	8	8	9	8	8	8	9	8	7	6	6	7
NM										42	68	61	68
Total	5'836	5'688	5'545	5'441	5'388	5'315	5'301	5'229	5'153	5'020	4'910	4'688	4'566

(AM – membre actif avec RP / AO - membre actif / KA – candidat / FM – membre de soutien / HO – membre d'honneur / NM – membre de relève)

**Développement des effectifs par section des 3 dernières années**

	2015	2016	2017
impresum Fribourg	188	178	172
AGJ	426	414	415
AJJ	122	114	109
ANJ	144	136	135
ATG	301	288	290
APVS	200	201	200
impresum VAUD	585	548	527
Section PHOTO	219	212	211
JVAS	230	225	215
DIR	132	127	125
BERN	472	439	438
impresum OST	255	244	232
PVbB	368	355	340
ZPV	1048	999	960
ZVM	243	232	218

*Les chiffres ne correspondent pas au total car les doubles membres sont chaque fois comptés dans les 2 sections.*

**7.2 Recrutement des membres**

*mg/uth* Mandatée en 2015 par le comité d'améliorer le recrutement des membres, la commission a soumis ses propositions à l'assemblée des délégués 2016. Les dites propositions n'ayant pas réuni une acceptation suffisante, le comité central a mandaté, sur l'initiative du secrétariat central, une consultation externe qui se charge d'élaborer des mesures d'un recrutement et d'un maintien des membres améliorés. Les résultats de l'analyse ainsi que les propositions des conseillers externes seront présentés à l'assemblée des délégués 2017.

**8. Activités d'impresum (protection juridique, CCT, licenciements, réforme des structures, stratégie, lobbyisme)**

**8.1 GAV en Suisse allemande et au Tessin**

*Jt/uth* Avec le site internet [www.mediengav.ch](http://www.mediengav.ch), impresum et syndicom ont lancé en début de l'année la nouvelle campagne GAV «Medien-GAV jetzt!». C'était la première réponse à la fixation des négociations GAV dans les objectifs annuels 2016 de l'assemblée des membres de l'association des éditeurs en 2015 (voir rapport annuel 2015). Ce site regroupe les informations au sujet de la campagne, des actions et manifestations ainsi que, en temps utile, de l'évolution des négociations. Tous les employés des médias ont été invités à définir, dans le cadre d'un sondage en ligne, les exigences auxquelles le GAV doit répondre, afin que impresum et syndicom puissent les représenter lors des négociations avec les employeurs. Nombreux politiciens, éditeurs et journalistes ont témoigné sur le site en expliquant pourquoi les médias ont absolument besoin d'un GAV.

Un autre instrument de la campagne est le journal GAV, lancé en été dernier. Avec la collaboration de différents journalistes, un plaisant produit journalistique a vu le jour. Son contenu : la situation salariale de journalistes fixes et libres, conditions de résiliation des contrats, plans sociaux, la qualité des médias et les différences entre Suisse alémanique, Tessin et Romandie.

Le journal était distribué aux journalistes partout en Suisse, devant ou dans les rédactions, lors des rencontres officielles et lors de diverses manifestations. Les réactions ont été majoritairement positives.

La campagne poursuivait différents objectifs: les journalistes devaient être informés, sensibilisés et mobilisés, faire entendre leur voix en s'exprimant avec des témoignages ou encore en définissant quelles seraient à leurs yeux les règles incontournables d'un GAV.

Lors de l'assemblée de Médias Suisses du 22 septembre 2016, les éditeurs ont confirmé leur décision prise en 2015 de reprendre les négociations GAV avec impresum et syndicom, cependant, la présidence a lié cette confirmation à la condition qu'impresum mette fin à son adhésion à Médias Suisses; de plus, le projet d'un GAV annexé au dossier de l'assemblée ne contenait que quelques réglementations minimales. En collaboration avec syndicom, impresum est en train d'élaborer notre propre proposition servant de base pour les négociations.

Comme préparation en vue des négociations, impresum et syndicom ont comparé et complété une liste contenant les exigences du sondage GAV, l'ont comparée avec les conditions de travail de différentes entreprises médiatiques et discuté les exigences avec des journalistes fixes et libres de différentes rédactions lors de réunions d'impact. C'est avec eux que sera élaboré le projet définitif du GAV; les réunions continueront aussi durant les négociations pour permettre de discuter au fur et à mesure les étapes à suivre.

Parallèlement, impresum s'est occupée de la demande de Médias Suisses concernant sa démission. Être membre associé permet à impresum d'adresser des propositions à l'assemblée des membres et d'y demander la parole, mais sans le droit de vote. Rajouter les négociations GAV aux objectifs annuels lors de l'assemblée 2015 n'était possible que grâce au droit de proposition d'impresum, par conséquent, c'est grâce à ce droit de proposition que le GAV a réussi à se placer à l'ordre du jour de l'assemblée 2016 de Médias Suisses. L'affiliation d'impresum à Médias Suisses n'a jamais été un obstacle pour un partenariat efficace ou pour les négociations GAV; cette demande de résiliation n'est donc qu'une manoeuvre dilatoire et doit éviter qu'impresum puisse présenter des propositions lors des assemblées des membres. Il n'y a aucun argument juridique contre cette affiliation, ni pendant les négociations GAV ni en cas d'un GAV mis en vigueur. Au contraire – impresum en tant qu'association professionnelle correspond à 100% à la définition de membre associé selon les statuts de Médias Suisses et s'engagera à trouver une convention adéquate avec Médias Suisses pour reprendre les négociations GAV dans le sens de la décision de l'assemblée des membres, sans que la possibilité de rester membre associé soit perdue complètement.

## 8.2 CCT en Romandie

dd En mai 2016 le Président de Médias Suisses (MS) a posé publiquement la question lors de l'AG de l'organisation la question de la pertinence de la CCT si d'anciens membres comme Ringier sortent de la CCT. De ce fait le Comité central d'impresum a demandé au Secrétariat central de former un groupe de travail avec des représentants des comités des SDR et des sections de faire un plan de guerre pour éviter une telle résiliation et en cas de résiliation. Pour finir MS n'a pas résilié la CCT pour 2018. Elle sera donc en vigueur en tous les cas jusqu'en 2020.

En effet Ringier et Agefi sont sortis de MS et de la CCT pour 2017. Chez Ringier, on a fait une pétition qui a réuni une centaine de signatures pour le maintien de la CCT.

La Commission paritaire s'est réunie deux fois en 2016.

Toute l'année 2016, la Secrétaire centrale D. Diserens avec Les Libres ont rencontré les rédactions en chef des titres soumis à la CCT pour les sensibiliser sur l'application de la CCT aux Libres, où nous avons reçu bon accueil (L'Illustré, Le Temps/L'Hebdo, Matin Semaine, Matin dimanche, 24heures, la Tribune de Genève, Express-Impartial, La Liberté, le Quotidien jurassien). En résumé si les barèmes sont respectés pour les photographes, tel n'est pas le cas pour les journalistes (tarif à la journée non respecté).

En mars 2016, on a fait une réunion de nombreux Présidents des sociétés des rédacteurs des titres en Suisse romande. Grilles salariale minimales, saisie simplifiée du temps de travail étaient notamment à l'ordre du jour. Sur le nouveau système salarial de la CCT, on a fait une formation appréciée au Quotidien jurassien avec O. Barraud. On a fait aussi une visite à la Direction de l'Express Impartial avec la SDR pour discuter d'une éventuelle grille salariale minimale ce qui n'a pas été accepté par la Direction.

MS s'est ouvert à l'idée d'ouvrir la CCT à **syndicom**. Deux réunions ont eu lieu en 2016 entre les organisations. A la fin 2016, on n'était de loin pas à la fin de ces discussions

### 8.3 Politique médiatique

#### 8.3.1 Lobbying

*dd* En juin a été créé l'**Intergroupe Parlementaire « Journalisme et démocratie »** sur l'initiative du Secrétariat central avec des coprésidents de tous les partis du Parlement. La coprésidence de cet intergroupe est composée par : Matthias Aebischer, CN PS , Alice Glauser CN UDC, Rosmarie Quadranti, PDB, Fathi Derder, PLR, Christian Lohr, PDC, Jürg Grossen, Verts Libéraux, Regula Rytz, Verts.

Le 21 septembre a été organisé un événement avec l'intergroupe et la Conseillère fédérale Doris Leuthard. Une cinquantaine de personnes ont assisté à cet événement (une vingtaine de parlementaires). Le débat a porté sur la qualité, l'indépendance du journalisme et les aides (directes ou indirectes). Ce premier événement fut un succès.

#### 8.3.2 Liberté rédactionnelle des médias (liberté de la presse)

*uth* „**impresum** défend la liberté rédactionnelle, la liberté d'expression sur les plans politique et économique ainsi que l'indépendance des médias et de leurs collaborateurs.“ (principes directeurs, approuvés par les délégués des sections lors du congrès en mars 2010). La défense de la liberté de la presse est le thème transversal du travail d'**impresum**. Ainsi, la lutte pour des conditions de travail décentes par des interventions ciblées auprès des rédactions ou encore par des campagnes GAV représente une contribution importante afin de permettre aux journalistes de pouvoir exercer leur profession dans un environnement stable et fiable. Bien entendu, la liberté de la presse fait également partie du lobbyisme d'**impresum**, notamment en collaboration avec le groupe interparlementaire « journalisme et démocratie » administré par **impresum**. C'est aussi en prônant le respect de la «Déclaration des devoirs et des droits des journalistes» dans toutes ses activités lui procurant ainsi valeur et attention qu'**impresum** défend la liberté de la presse. Que cette déclaration ait été rédigée par **impresum** (sous son ancien nom SJV) n'est bien sûr pas accidentel – **impresum** est la seule association suisse qui défend prioritairement l'indépendance du journalisme, la liberté de la presse et de l'information.

#### 8.3.3 Parenthèse: COFEM

*uth* Le directeur d'**impresum**, Urs Thalmann, est membre ad personam de la Commission fédérale des médias COFEM. Comme tous les autres membres, il est mandaté d'apporter ses compétences personnelles, mais sans représentation. Or, ses expériences en tant que membre d'**impresum** pour défendre la liberté de la presse et les intérêts des journalistes influencent certainement son travail auprès de la COFEM. En 2016, cette dernière a commencé un exposé sur le développement du système médiatique en Suisse et les défis et tâches qui y sont liés. Cet exposé n'est pas encore achevé.

#### 8.3.4 Droit d'auteur

*dd* Dans le cadre de la consultation sur une révision du droit d'auteur au printemps 2016, **impresum** a fait une prise de position demandant un droit à rémunération équitable pour les journalistes et la protection des images pour les photographes («Lichtbildschutz»). Une résolu-

tion de l'Assemblée des délégués a été aussi dans ce sens. Il a été formé un groupe de travail, composé du directeur de Prolitteris, Syndicom, Auteurs Suisses, Suisseculture et la SC d'impresum. Le 25 mai ce groupe a visité l'IGE sur ce thème. L'IGE a reçu passé 1'000 prises de position de la consultation qui allaient dans tous les sens. Il a réactivé le groupe AGUR 12 pour aboutir à un consensus minimal. En novembre on a fait en sorte que l'intergroupe parlementaire « Journalisme et démocratie » demande à l'AGUR qu'un groupe de travail traite du droit à rémunération équitable des journalistes. L'IGE et l'AGUR ont accepté à la condition que les éditeurs y participent. En décembre, ce groupe de travail s'est réuni avec les éditeurs pour la première fois. On saura en janvier que malheureusement les éditeurs ont refusé de soutenir la proposition d'un droit à rémunération des journalistes si bien que le groupe AGUR 12 ne fera pas de recommandation dans ce sens et que c'est au Parlement qu'il faudra s'adresser pour cela en 2017.

## 8.4 Egalité – Gender & Diversity

*jt impresum* poursuit attentivement les événements et mouvements dans les médias sur le thème égalité, tant au niveau du genre qu'au niveau de la diversité. *impresum* s'active lorsqu'elle en a l'occasion et si les ressources le permettent. Dans ce domaine, *impresum* collabore souvent avec d'autres organisations.

*impresum* continue à propager le guide de rédaction non sexiste dans les médias. Le guide a été élaboré en collaboration avec syndicom et SSM, il pose de nombreuses questions dont les journalistes devraient prendre conscience dans le cadre de leur travail pour ne pas demeurer dans les stéréotypes obsolètes.

En 2016, la Commission fédérale pour les questions féminines CFOF s'est consacrée dans son bulletin „Questions au féminin“ au sujet «Médias - représentations de genres – politique». Dans ce numéro, la secrétaire centrale d'impresum Janine Teissl, la secrétaire centrale de syndicom Stephanie Vonarburg et la responsable pour l'égalité du SSM Monika Hofmann ont répondu aux questions relatives au travail d'égalité dans les médias.

En novembre 2016, la secrétaire centrale Dominique Diserens a eu l'occasion de participer au podium „Violences de Genre et Media“ à Genève, tenu dans le cadre de la „Biennale du genre sur le thème des violences sexistes et sexuelles“ et d'y parler d'impresum et du guide genre.

## 8.5 Cours de formation continue

*jt impresum*, syndicom et SSM recevant régulièrement des demandes de cours spécifiques pour les journalistes, ces associations ont décidé en 2016 de créer de tels cours. Y seront traités des thèmes juridiques tels que le droit des médias ou des thèmes relatifs au travail de journaliste, coaching pour les libres, coaching de présentation/rhétorique/conversation/négociation etc. L'idée est de créer des propositions complétant les cours de formation continue existants des associations concernées mais aussi de ceux proposés par d'autres sociétés.

Le premier cours en juin 2016 concernant le droit d'auteur animé par Me Regula Bähler, avocate et spécialiste du droit d'auteur, fut un grand succès, les réactions étaient toutes très positives. Les participants ont particulièrement apprécié d'avoir la possibilité d'approfondir un thème juridique et de pouvoir se préparer ainsi à d'éventuels discussions avec l'employeur ou le client.

Pour l'instant, les cours sont organisés tous les 6 mois.

## 8.6 Représentations collectives en Suisse alémanique et en Romandie

### 8.6.1 Suisse alémanique

*uth* A fin octobre 2016, les employés de la „Berner Zeitung“ ont été informés par Tamedia de la suppression de trois postes à plein temps par cinq licenciements. Durant le processus complet, *impresum* a soutenu la commission personnelle du Bund, tant en consultant les membres *impresum* concernés qu'en planifiant des mesures collectives telles que la communication et la pétition. Cette dernière a été signée par une grande partie de la rédaction, exi-

geant de Tamedia d'appliquer pour les licenciés de la « Berner Zeitung » le plan social négocié auparavant pour „24 Heures“ et „Tribune de Genève“. Tamedia a refusé et a appliqué ses propres mesures nettement plus mauvaises, décidées unilatéralement. Alors que le plan social de Tamedia Suisse Romande contient notamment un fonds doté de frs 20'000.- par personne concernée, Tamedia refuse cela aux licenciés de la „Berner Zeitung“. Contrairement à la Romandie avec sa CCT, les négociations de plans sociaux ne peuvent pas être imposées par des démarches juridiques, la Suisse alémanique étant toujours sans GAV.

### 8.6.2 Suisse romande

*dd* impresum s'est occupés de la situation de l'Agefi. impresum a fait aussi une visite à la rédaction de La Côte avec le Président d'impresum Vaud.

Les négociations pour une **Charte** entre les festivals, les photographes et impresum ont pris du temps en 2016. Il s'agissait d'éviter de voir la situation se détériorer pour le travail des photographes dans les festivals (interdictions, cession des droits imposée etc.) suite aux événements qui avaient eu lieu l'année d'avant à Paléo et à Montreux (Lady Gaga et Johnny Halliday). Ces négociations ont abouti à la signature de la Charte en juin après quatre séances. Ce rapprochement a permis de mieux se comprendre; la Charte comprend la branche entière avec la signature par les éditeurs sous l'égide de MS; il est unique en Europe. La Charte a été reconduite en 2017, car le bilan dans les deux festivals l'été était positif. Les photographes et impresum cherchent à ouvrir la Charte à d'autres festivals que Montreux et Paléo.

La saisie du temps de travail a fait l'objet de vives discussions dans la **Coordination des rédactions Tamedia Publications Romandes**. La question du paiement des heures supplémentaires a fait l'objet d'un avis de droit du Prof. Th. Geiser qui peut aider impresum non seulement dans ses relations avec Tamedia mais avec d'autres titres. Déjà en mai 2016, la Direction de TPR nous a informés de la mauvaise situation financière des titres avec la baisse des recettes de publicité.

En septembre, a débuté une grande restructuration chez 24h et TdG. impresum a négocié dans la Coordination des rédactions élargie un plan social. Trois mois de travail ont été nécessaires pour cette restructuration qui a fait beaucoup de bruit dans l'opinion publique, la restructuration étant proche d'un démantèlement de la presse régionale en Suisse romande.

### 8.7 Structure et stratégie d'impresum

*jt* Puisque le projet de réforme des structures 2015 n'était approuvé que partiellement, il doit être entamé pas par pas. Le secrétariat central et les sections sont toujours occupés à chercher des solutions sous forme d'ensembles de service dont les sections peuvent se servir contre rémunération. Une solution uniforme est cependant souhaitée afin d'éviter trop de charges administratives et de faciliter la collaboration efficace dans l'ensemble de l'association.

Réagir aux besoins changeants des journalistes résultant du changement de structure des médias devient de plus en plus urgent. Le comité et le secrétariat central d'impresum se préoccupent intensément de trouver des propositions sensées et utiles pour les membres – fixes et libres – et faisables avec les ressources à disposition. Pour impresum et son existence, il est essentiel que les services mis à disposition correspondent aux besoins des membres et sont adaptés si besoin est. En 2017, ces thèmes feront l'objet de discussions plus concrètes dans le cadre d'une commission de stratégie créée à ce but.

## 9. impresum au sein des institutions nationales et internationales / partenariats

### 9.1 Forum RP

*jt* Le forum RP est un groupe de travail des associations impresum, syndicom et SSM. Il se réunit en principe deux à trois fois par an pour discuter des questions relatives à la carte de presse, notamment son acceptation et son renforcement, et des révisions ou modifications du «Règlement sur la carte de presse et sur le registre professionnel des journalistes RP». Cependant, il s'agit d'une commission consultative et non pas d'une instance de décision. Les trois

associations se sont réunies en 2016 pour discuter des évolutions actuelles et pour réviser le règlement et les directives RP des associations. Le forum RP doit s'interroger aussi ultérieurement comment le RP pourra intégrer les nouvelles professions médiatiques.

## 9.2 USS

*jt* impresum est membre avec statut d'observateur de l'Union syndicale suisse et a de ce fait la possibilité d'être en contact avec l'USS et les associations affiliées, de suivre leurs thèmes et débats ainsi que de représenter ses intérêts journalistiques. En 2016, la secrétaire centrale Janine Teissl a participé à quelques séances du comité de l'USS. Pour l'année à venir, des échanges plus intenses notamment dans les domaines saisie du temps de travail et service public seront probables. La collaboration entre impresum et l'USS est d'une importance essentielle afin d'unir nos forces pour détecter et régler des irrégularités.

## 9.3 Conseil de fondation du Conseil suisse de la presse

*th* Les détails concernant les activités du conseil de fondation et du conseil opérationnel feront l'objet des rapports annuels de ces organes publiés sur le site [www.presserat.ch](http://www.presserat.ch) dès leur adoption par les organes compétents du conseil de presse.

## 9.4 CPJ

*nw* Le siège administratif de la CPJ a également déménagé, comme le secrétariat central, à la nouvelle adresse Rue Hans-Fries 2. La collaboration administrative de longue date entre CPJ et impresum continuera, sous des conditions légèrement modifiées.

Les négociations de fusion avec la CP Freelance ont pour l'instant été suspendues, suite aux différences actuellement insurmontables en ce qui concerne des points essentiels.

Afin de garantir une base solide pour l'avenir, le conseil de fondation de la CPJ a étudié de plus près un «plan B», à savoir différents scénarios possibles. A part le statu quo (transfert de la plupart des risques à une assurance), une plus grande autonomie ou alors l'affiliation à une fondation collective sont à discuter. Au cours du premier semestre 2017 se poseront les jalons, les assurés en seront informés.

## 9.5 Conseil de fondation MAZ

*es* Avec plus de 1000 étudiants par an, une équipe de 28 employés fixes et plus de 300 enseignants, le MAZ est le centre de formation pour journalistes le plus important de Suisse. Le prochain programme d'étude de niveau diplôme de journaliste (DAJ, 2017-2019) réunira environ 40 étudiants, ce qui correspond à la moyenne et qui dépasse les attentes. Ceux qui n'avaient pas encore de stage en décembre ont trouvé un emploi entretemps, en partie avec l'aide et l'intermédiation du MAZ. Le contact direct avec les rédactions est maintenu; le directeur du MAZ Diego Yanez a rendu visite à certaines d'entre elles, surtout pour apprendre quelles formations journalistiques sont souhaitées. Des propositions individuelles pour les rédactions ont ainsi été possibles aussi en 2016.

Les comptes 2016 du MAZ affichent un bénéfice de frs 50'000.-. D'un très haut niveau, le financement du MAZ se fait avec plus de 80% sur le marché libre. Le bénéfice est la conséquence d'une demande croissante de cours et de la gestion stricte des coûts. Tous les segments ont augmenté leur chiffre d'affaires, celui du journalisme de 12%. Le cours photographie, relancé en 2016, a également affiché un petit plus, alors que les cours Radio et VJ – ce dernier était mandaté par l'OFCOM – ont dépassé toutes les attentes. Dans le domaine de la communication, la croissance n'était pas loin des 20%. Pour la première fois, les cours CAS « communication visuelle » et « Brand Journalism » ont eu lieu. Ce sont aussi les propositions sur mesure ainsi que des séminaires dans le domaine des réseaux sociaux qui étaient de plus en plus convoités.

Au 4<sup>ème</sup> jour de recherche, Constantin Seibt (Tages-Anzeiger) faisait part de son avis sur les thèmes mis à l'évidence mais ignorés de tous. Hansjürg Utz (ex-directeur du Kassensturz et

10vor10) montrait comment développer les sujets actuels. Lors de workshops, les participants apprenaient la vérification des messages des réseaux sociaux, la recherche efficace en ligne et dans les registres, la protection de sources ou bien encore l'utilisation juridiquement sans risque d'une caméra cachée. Le jour du journalisme local avec le thème «Que veut vraiment lire le lectorat?», 50 journalistes ont suivi les différents exposés. Environ 60 personnes venues de la Suisse entière participaient au jour des multimédias, s'informant sur les stratégies et les outils les plus récents, comme par ex. le storytelling sur le smartphone, les vidéos explicatifs ou un logiciel de traitement d'articles d'information. Avec de tels séminaires, le MAZ peut créer une plateforme d'échange et d'interconnexion.

Depuis fin 2015, le MAZ est pour la première fois présidé par un journaliste, à savoir Res Strehle, ex-rédacteur en chef du Tages-Anzeiger. Depuis avril respectivement novembre 2015, impresum est représentée au MAZ par Emiliana Salvisberg, Max Trossmann et la secrétaire centrale Janine Teissl.

## 9.6 CFJM

dd Avec le départ de Ringier, ce sont des recettes en moins pour l'école de journalisme. Le CFJM souffre aussi de la crise dans la branche, voyant le nombre des stagiaires suivant l'école baisser, malgré le nouveau cursus introduit mettant le point fort sur le multimédia. Le CFJM recherche donc de nouvelles recettes, exemple: ouverture aux télévisions régionales. Il va revoir aussi ses tarifs à la hausse, faisant une plus grande différence avec les non membres, tout en préservant les tarifs pour les Libres.

## 9.7 SuisseCulture

dd Il y a eu quatre réunions du Comité/AG de SuisseCulture. Cette année c'est surtout la révision du droit d'auteur qui a occupé l'organisation qui nous aide beaucoup pour former des alliances et pour le lobbying.

## 9.8 ProLitteris

dd En mars, le Comité de ProLitteris a accepté dans le cadre de la révision du droit d'auteur, outre le droit de prêt (qui bénéficierait aussi aux journalistes s'il était reconnu) et le droit de suite, de se battre pour un droit à rémunération équitable pour les journalistes et pour la protection des images pour les photographes (« Lichtbildschutz »). ProLitteris a pu aussi reconduire toute sorte de tarifs communs (photocopies, intranet etc.) dont sont bénéficiaires aussi les journalistes, ce qui est une bonne chose pour la stabilité des revenus.

## 9.9 Jeunes journalistes suisses

jt Un partenariat s'est établi entre impresum et l'association des jeunes journalistes suisses, dont les deux associations profitent. La JJS s'adresse aux jeunes journalistes jusqu'à 30 ans, les accompagnant durant leur formation professionnelle avec des informations pratiques au sujet des médias, des consultations, des possibilités de connexion, des manifestations, des tutorats, d'un fonds de recherche et d'une banque de données concernant les stages. Elle les soutient aussi lors des premiers pas dans la vie professionnelle. Jusqu'à l'âge de 25 ans, les membres JJS peuvent devenir gratuitement membre de relève d'impresum, obtiennent la carte de média pour jeunes, reconnue par impresum et par le biais du programme de tutorat, peuvent profiter d'un échange mutuel avec les membres expérimentés d'impresum.

En 2016, la secrétaire centrale Janine Teissl endossait la fonction de secrétaire générale de la JJS (emploi à 20%), se chargeant ainsi de l'administration, de la communication et des finances. impresum se réjouit de la bonne collaboration avec JJS et souhaite profiter de l'avantage que représente cette proximité. L'objectif est de garder les jeunes journalistes comme membres d'impresum, une fois les 25 ans révolus et l'affiliation gratuite terminée.

### 9.10 Fédération européenne et internationale des journalistes FEJ / FIJ

*uth* Comme les années précédentes, **impressum** était membre de la FEJ et de la FIJ. A part la solidarité internationale, cette affiliation est nécessaire pour l'obtention la carte de presse internationale qu'**impressum** remet à ses membres. Le directeur Urs Thalmann est membre du Steering Committee de la FEJ, assurant ainsi que les positions suisses soient prises en considération par la politique et les projets de la FEJ. Selon les ressources disponibles, les secrétaires centrales d'**impressum** participent aux groupes d'experts en matière du droit d'auteur (LAREG) et du droit de travail (LAREG). Ces groupes ont pour objectif l'échange avec les collègues des autres pays, échange dont ont profité les membres d'**impressum** à maintes reprises déjà. Les sites [www.europeanjournalists.org](http://www.europeanjournalists.org) et [www.ifj.org](http://www.ifj.org) fournissent d'autres informations sur les activités des fédérations.

### 9.11 Sommet «Tarifgipfel» Allemagne, Autriche et Suisse

*jt* En 2015, l'association bavaroise des journalistes BJV a fondé le «Tarifgipfel» des organisations de journalistes germanophones, ayant pour objectif l'échange parmi les participants allemands, autrichiens et suisses au sujet des conditions de travail des journalistes, leur règlement au moyen de contrats collectifs de travail et des stratégies communes éventuelles.

Après la 1<sup>ère</sup> manifestation à Munich, **impressum** a invité les voisins germanophones les 11 et 12 février 2016 à Berne. Ce fut un événement très passionnant qui a eu lieu à différents endroits : dans les locaux de syndicom, au Käfigturm, dans les rédactions du Bund et de la Berner Zeitung, lors d'une visite du palais fédéral et lors de plusieurs repas dans une excellente ambiance.

Durant ces deux jours, les participants ont dû constater que les conditions de travail des journalistes des trois pays se détériorent continuellement de manière dramatique. Des mauvaises conditions de travail représentent une sérieuse menace de la liberté de la presse et de la diversité des opinions et par conséquent mettent en danger un des piliers principaux de la démocratie. Cela découle aussi du fait que les dispositions de contrat collectif des trois pays se sont progressivement détériorées, ou carrément ignorées. Après la déclaration de Munich l'année précédente, les organisations ont libellé l'appel bernois à l'adresse des employeurs et de la politique pour des conditions de travail décentes, une protection au moyen de contrats collectifs de travail valables et un renforcement du service public dans les médias. Les médias en tant que « chiens de garde de la démocratie » sont impérativement à protéger et le reproche de presse mensongère doit être tenu à l'écart.

Cette réunion des associations germanophone aura lieu une fois par année, la prochaine de l'an 2017 se tiendra à Salzbourg, organisée par le DJV Hessen.

### 9.12 Press Emblem Campaign

*bl* En 2016, la Presse Emblème Campagne (PEC), au comité de laquelle siège Christian Campiche (cotisation annuelle **impressum** de CHF 100), a poursuivi son travail de sensibilisation aux risques liés au métier de journaliste dans les zones dangereuses. Outre la publication de nombreux communiqués, l'ONG avec statut consultatif à l'ONU est intervenue 10 fois lors des sessions plénières du Conseil des droits de l'homme à Genève, pour défendre les journalistes notamment en Turquie, Palestine, Syrie, Egypte, au Venezuela et au Yémen. Fruit de ses efforts auprès des gouvernements, l'ONU a adopté à l'unanimité en septembre une nouvelle résolution sur la sécurité des journalistes. Sur le terrain cependant, 156 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en 2016, selon le rapport annuel de la PEC, publié à la fin de l'année, ce qui en fait l'année la plus meurtrière pour les médias depuis la fondation de l'ONG en 2004 (voir: [www.presseemblem.ch](http://www.presseemblem.ch)). En juin, la PEC a décerné son prix annuel pour la protection des journalistes à Zhanna Nemtsova journaliste russe cofondatrice en Allemagne de la Fondation Boris Nemtsov pour les libertés en Russie.

## 10. Communication

### 10.1 Généralités

*mm/jt* impresum prévoit toujours une stratégie globale. La communication doit être professionnalisée, les contacts avec les rédactions doivent s'intensifier, tout cela dans le but de présenter l'impresum et les sections en tant qu'association forte et unie.

### 10.2 Communication, manifestations

#### A chaque restructuration, impresum a alerté et communiqué

*mm* Pour soulager l'équipe du secrétariat central de ses tâches multiples liées à la communication et répondre également au souhait de nombre de journalistes de voir l'identité d'impresum s'affirmer davantage, Marion Moussadek travaille à 20% depuis septembre 2015. Ainsi, cette journaliste engagée de longue date au comité de l'AGJ (Association genevoise des journalistes) est à disposition autant que faire se peut pour rédiger des communiqués de presse sur le vif lorsque l'actualité de la branche l'exige.

L'actualité de la branche a d'ailleurs encore été dense cette année : après être sorti avec fracas de Médias Suisses un an plus tôt, s'affranchissant ainsi de son obligation de respecter la CCT, Axel Springer Ringier Romandie (RASCH) a purement et simplement décidé de supprimer l'hebdomadaire romand L'Hebdo début 2017. Vingt-trois journalistes, 5 graphistes, 2 iconographes, 1 correctrice, 1 secrétaire, 3 personnes du marketing sont licenciés.

Peu auparavant, c'est l'autre grand éditeur privé du pays, Tamedia Publications Romandes qui avait brutalement décidé de se séparer de dizaine de collaborateurs, journalistes et photographes, à l'automne 2016. Là encore, onze postes ont été supprimés à la Tribune de Genève, dont huit licenciements sur une rédaction en comportant 85, et chez 24 Heures, pas moins de 16 licenciements et 3 départs non remplacés sont à déplorer.

Du côté des radios privées, impresum a dû rester vigilant face à la valse des employés chez Rouge FM et Yes FM. Une dizaine de démissions, forcées ou volontaires, sont à dénombrer ces six derniers mois. Un an auparavant, impresum-les journalistes suisses avait déjà alerté dans un communiqué sur l'instabilité de la situation dans ces deux rédactions, qui mettent les pieds au mur pour signer la CCT des radios régionales privées.

Côté alémanique, la télévision privée JOIZ, destinée aux jeunes, a mis la clé sous la porte en août dernier. Cette chaîne commerciale privée financée par la publicité, fondée en 2011 à Zurich et exploitant deux programmes HD en Suisse et en Allemagne, a cessé d'émettre. Septante-cinq employés ont été touchés. Ils se partageaient 57 temps plein.

En avril 2016, le magazine destiné aux consommateurs, « Bon à savoir » a absorbé son concurrent « Tout compte fait ». Deux journalistes ont perdu leur emploi. Les Editions Plus, qui appartiennent à la SA zurichoise Konsumenteninfo, ont ainsi concentré leurs forces. Les thématiques spécifiques à Tout compte fait, comme la prévoyance et les successions, sont devenues des rubriques de Bon à savoir dès septembre 2016. impresum s'est tenu aux côtés des journalistes concernés et a alerté le public sur cette nouvelle situation.

#### Poursuites judiciaires contre des journalistes : impresum veille au grain

*mm* impresum est très aux faits de l'actualité de ceux qui font les médias: les journalistes, qu'ils soient membres de la plus grande organisation professionnelle des journalistes en Suisse ou non. Ainsi, quand un procureur fédéral reconnaît le journaliste de la RTS Joël Boissard coupable de fraude électorale, alors que celui-ci n'a fait que démonter les failles du système, impresum réagit immédiatement, fût-ce un dimanche matin, après la révélation des faits par «Le Matin dimanche». impresum a ainsi dénoncé la condamnation du professionnel à des jours-amendes avec sursis et continue de s'informer de près de cette affaire. A l'autre bout du pays, c'est le quotidien // Caffè au Tessin qui est menacé d'être poursuivi pour diffamation et concurrence déloyale par le groupe Genolier, à la suite d'une série d'enquêtes pourtant édifiantes étayant une grave erreur médicale survenue dans une des cliniques du groupe. Là aus-

si, **impressum** réagit tout de suite en dénonçant ce procédé et en apportant son soutien inconditionnel aux journalistes qui n'ont fait que leur travail. Dans tous ces cas de figure, Marion Moussadek est également à la disposition de la presse pour répondre à ses questions.

### Les communiqués d'impressum sont suivis d'effets

*mm* En août dernier, Médias Suisses a subitement annoncé son départ du Conseil suisse de la presse. **impressum** - Les journalistes suisses a immédiatement appelé l'association des éditeurs à sa responsabilité. Après que les juristes eurent démontré que cet abandon de « poste » était techniquement impossible, Médias Suisses s'est finalement ravisé et est revenu dans le giron du Conseil suisse de la presse. Preuve, s'il en était, de l'efficacité d'**impressum**.

Le site internet d'**impressum** était devenu techniquement obsolète. Il n'était plus possible d'avoir de techniciens à disposition en cas de gros bug. La décision a été prise de basculer vers un Content Management System moderne, typo3, que les différents collaborateurs d'**impressum** peuvent désormais aisément alimenter. **impressum** a fait appel à un photographe pour rénover également l'image de tous ses collaborateurs, secrétariat central et comité central inclus. Il a fourni également quelques photographies « prétextes » qui permettront d'illustrer le site selon différentes actualités de la branche.

Embauchée dans l'intervalle, Marion Moussadek ambitionne de faire de [www.impressum.ch](http://www.impressum.ch) un site de documentation pour toute la profession en Suisse: nombre de licenciements, nombre de titres disparus, de titres créés, etc. Mais elle envisage également d'en faire un bel outil auto-promotionnel en utilisant par exemple les témoignages parfois dithyrambiques que les journalistes ont spontanément à l'égard d'**impressum**, lorsqu'ils ont affaire au service juridique notamment.

Pour l'heure, l'i-info sort tous les deux mois et **impressum** fait appel à l'i-express lorsque l'organisation estime qu'il est urgent de communiquer, quitte à le faire de manière succincte. Cela a été le cas à des dizaines de reprises cette année, chaque fois que l'actualité de la branche (cf. supra) l'a nécessité.

### 10.3 Edito

*uth/jt* Le 7 décembre 2015, l'association «Edito+Klartext» a été dissoute et le projet confié à Bachmann Medien d'Ivo Bachmann qui porte désormais les risques d'exploitation, éditoriaux et financiers dans leur totalité mais peut également faire des bénéfices. La marque «Edito» reste en mains des associations **impressum**, SSM et syndicom qui sont toujours responsables de son édition et qui se sont engagées à maintenir l'abonnement de la publication pour leurs membres aux mêmes conditions.

Par cette nouvelle approche, **impressum** espère obtenir une publication plus dynamique au niveau d'exploitation et de ce fait aussi rédactionnelle. Edito demeure un magazine suisse des médias très fort et se présente plus frais et plus moderne depuis son transfert.

Auteurs de ce rapport:

Christian Campiche, président **impressum** (cc)  
Emiliana Salvisberg, vice-présidente **impressum** (es)  
Dr. Dominique Diserens, secrétaire centrale **impressum** (dd)  
Janine Teissl, secrétaire centrale **impressum** (jt)  
Nathalie Weber, secrétaire centrale **impressum** (nw)  
Urs Thalmann, directeur **impressum** (uth)  
Maria Gross, administration **impressum** (mg)  
Marion Moussadek, communication **impressum** (mm)  
Blaise Lempen, Press Emblem Campaign (bl)